



LE FRANCILOIS





Mot du maire



Chers citoyens et citoyennes,

Il est maintenant temps de profiter de l'été, la saison tant attendue.

Profitez donc des installations municipales tel que le quai et son parc nouvellement aménagé. Également, le parc Jean-Crevier et le terrain de jeux au centre communautaire. L'activité vélo sur la rivière à la marina Mr.B. et nos aires de repos, lors d'une promenade à vélo. Venez sur les terrains d'installations sportives soit comme joueurs ou visiteurs. Que ce soit pour le terrain de balle, de soccer, de tennis, de pétanque et de volleyball.

Je profite de l'occasion pour vous inviter au tournoi de soccer qui a lieu cette année dans notre belle municipalité. C'est un rendez-vous du mercredi 21 août au dimanche 25 août 2019.

Je suis fier de vous représenter et sachez que vos parents et amis sont les bienvenus dans notre municipalité, soit pour une visite ou pour s'y installer en permanence. En ce sens, un développement domiciliaire verra sûrement le jour d'ici un an ou deux, si nous recevons les autorisations requises.

En mon nom, et au nom du conseil municipal et des employés municipaux, nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances.

Pascal Thérout
Maire

TEXTE INTÉGRAL

Important

Vacances estivales 2019

Le bureau municipal sera fermé durant la période des vacances soit, du **22 juillet 2019 au 02 août 2019 inclusivement**. De retour lundi le 05 août 2019 à 9h00. En cas d'urgence, vous pourrez rejoindre monsieur le maire, Pascal Thérout au numéro suivant: 450-880-0283.

Permis: si vous désirez obtenir un permis quelconque, prévoir que nos bureaux seront fermés aux dates ci-haut mentionnées.

Vente de garage

Pour ceux et celles qui désirent effectuer une vente de garage, prenez note que la fin de semaine du **31 août, 1er et 2 septembre prochain** cette activité se déroulera sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, et ce gratuitement. En cas de pluie, les ventes de garage seront remises à la fin de semaine suivante.

Conteneurs vestiaire, peinture et huile

Le conteneur bleu qui était situé dans la cour de la municipalité pour déposer les vêtements et les petits articles à donner, a été transporté à coté du garage municipal au 478, rue Notre-Dame, en arrière de la bibliothèque. De plus, les conteneurs de peinture et d'huile qui étaient aussi placés dans la cour de la municipalité ont été repris par la compagnie car maintenant on va désormais aller les porter à l'écocentre d'Odanak ou au Patrick Morin.





Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

LES VÉHICULES HORS-ROUTE : QUELQUES INFORMATIONS AU NIVEAU DE LA LOI

Trois-Rivières, le 2 mai 2019 – La Sûreté du Québec désire vous renseigner sur quelques points de la Loi sur les véhicules hors-route pour sortir en toute sécurité. Avec la popularité de ces sports motorisés, le nombre d'usagers dans les sentiers est grandissant. Selon les données de la Société de l'assurance automobile du Québec, plus de 386 000 véhicules Tout-terrain sont immatriculés en province.

Voici quelques informations importantes à connaître : Le port du casque est obligatoire, même si vous circulez hors d'un sentier, que vous soyez conducteur ou passager. Pour conduire un véhicule hors-route (VHR), il faut être âgé d'au moins 16 ans. La personne de 16 ans ou plus, mais moins de 18 ans doit être titulaire d'un certificat d'aptitude pour le type de VHR pour lequel le certificat a été délivré. Il est important de suivre les panneaux pour respecter les endroits où vous pouvez traverser le chemin public. De plus, si vous empruntez le chemin public, il faut être titulaire d'un permis de conduire valide et respecter les conditions et restrictions s'y rattachant. Pour circuler sur un terrain privé, il faut obtenir l'autorisation de son propriétaire. Toutes les exigences précédemment citées sont punissables par constat d'infraction s'il y a un manquement à la loi.

Il est important de rappeler que la réglementation existe dans le but d'éviter toutes collisions avec blessés et/ou décès. Les principales causes de ces malheureux événements sont les suivantes : La vitesse excessive, une circulation non autorisée sur les chemins publics ou hors sentiers et la capacité de conduire affaiblie par l'alcool et/ou la drogue.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la SAAQ au : saaq.gouv.qc.ca/vehicules-hors-route. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la Fédération Québécoise des Clubs Quads. Enfin, vous pouvez contacter votre poste de police local.

-30-

Sergente Annie Thibodeau
Coordonnatrice locale en police communautaire
Sûreté du Québec
Centre de services-Louiseville
819 379-7669
www.sq.gouv.qc.ca

TEXTE INTÉGRAL

Association personnes proches aidantes



Besoins et limites

Et si un jour ça m'était utile...

« Mon ami est atteint d'un cancer. Je l'accompagne régulièrement à ses rendez-vous médicaux et je lui donne quelques soins, car sa conjointe travaille la semaine. Toutefois, certaines tâches me rendent inconfortable, mais j'arrive difficilement à dire non. Après tout, c'est mon ami, je lui dois bien ça! »

Souvent, la volonté d'aider pour le proche aidant l'amène à dépasser ses limites. Lorsque les tâches et les responsabilités s'ajoutent graduellement, l'aidant ne prend pas toujours le temps de redéfinir son engagement auprès de son proche. Pourtant, il n'est jamais trop tard pour le faire. Il importe pour le proche aidant de bien identifier ses limites et les tâches qui le rendent inconfortable.

Voici quelques trucs et pistes de réflexion:

- Dressez la liste des tâches qui vous occasionnent certains inconforts et celles avec lesquelles vous êtes à l'aise.
- Explorez les solutions possibles avec la personne aidée, l'entourage et les professionnels pour pallier aux tâches que vous ne désirez plus faire.
- Faites preuve d'ouverture et soyez à l'écoute. Une bonne communication passe par le fait de s'exprimer simplement et de nommer les choses clairement.
- N'oubliez pas de préserver des moments agréables avec l'autre, car vous demeurez avant tout un ami, un conjoint, un parent, un enfant, etc.

Vous vivez une situation similaire ou vous connaissez quelqu'un qui vit cette situation? Contactez l'Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska au 1 855 350-0076 pour obtenir de l'information, pour être soutenu ou encore pour être guidé tout au long de votre rôle de proche aidant. De plus pour connaître les ressources de votre secteur, consultez le www.lappuicdg.org. **Nous sommes là pour vous!**

TEXTE INTÉGRAL

Activités

Comité des loisirs

Les Prédateurs vous souhaitent la bienvenue !



Du 21 au 25 août 2019 se tiendra le tournoi de soccer.
Venez en grand encourager nos équipes locales !

Jeux gonflables, clown et cantine sur place

Club de l'Âge d'or

Renouvellement des cartes de membres: En août, c'est le temps de renouveler votre carte pour la somme de 10\$ encore pour cette année. Si vous désirez adhérer, veuillez communiquer avec un membre du comité.

Mercredi, 21 août: Déjeuner rencontre au restaurant Comme chez-soi et épluchette de blé d'inde avec jeux divers au centre communautaire Saint-François-du-Lac. Blé d'inde gratuit pour les membres.

Mercredi, 25 sept: Scrabble de groupe, centre communautaire à 13h avec votre jeu et un dictionnaire. Resp. Micheline Bédard, tél: 450-568-0621

Vendredi, 27 sept: Au centre communautaire, VIE-ACTIVE (exercices douces) de 10h à 11h15. Apportez votre lunch sur place, activités de groupe de 13h à 15h30. Resp. Christiane Lascelle tél: 450-568-0534.

Pour informations: Christiane Lascelle: 450-568-0534

TEXTE INTÉGRAL

Centre d'action bénévole



HORAIRE ESTIVAL

Le Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre sera fermé du 12 juillet à 12 h au 11 août 2019 inclusivement. Nous serons de retour le 12 août 8 h.

Voici donc les dates et endroits pour les prochains comptoirs d'aide alimentaire :

13 août 2019 12 H 30 Salle communautaire, 10 rue du Centre communautaire, Saint-François-du-Lac

RÉSERVEZ VOTRE PLACE **AVANT LE 12 JUILLET 11 H** AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE.

20 août 2019 12 H 30 Salle communautaire, 10 rue du Centre communautaire, Saint-François-du-Lac.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE **AVANT LE 19 AOÛT 11 H** AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE.

TEXTE INTÉGRAL

Festi-Danse Country



La Grande Tournée 18-19-20 juillet

Danse sous un chapiteau

Salle communautaire, 10 rue du Centre communautaire, Saint-François-du-Lac.

Responsables du festival: Sylvie Gamelin et François Gamelin, tél: 450-568-1163
ou courriel: famille.gamelin@sympatico.ca.

Bar sur place: nous aimerions que les gens respectent ce service.

Stationnement pour véhicules récréatifs gratuit et service pour vidanger les véhicules récréatifs à l'achat du forfait 3 jours.

Vaste stationnement, restaurant à proximité, plancher de bois Lafrenière 40 pi.x 100 pi., plancher de bois pleine superficie.

Souper du samedi de 17:00 heures à 19:30 heures, maïs et hot dogs, salades variées (2 par personne).

Faire vos réservations pour le souper du samedi à 450-568-1163 ou encore par courriel.

Plusieurs prix de présence fournis par les commerces de la région, restauration à proximité, attention: veuillez apporter vos chaises de parterre. Prendre note que le jeudi soir sera réservé à la catégorie de danse rétros.

Bienvenue à tous!



TEXTE INTÉGRAL

Saviez-vous que



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

INVENTAIRE DES COURS D'EAU DANS LE CADRE D'UN PROJET AGRICOLE ET FAUNIQUE DANS LA RÉGION DE LA BAIE SAINT-FRANÇOIS

La Fédération de l'UPA Centre-du-Québec et l'OBV Yamaska sont porteurs de projets ayant pour but une meilleure cohabitation faune agriculture dans le littoral du Lac Saint-Pierre. Nous souhaitons informer les citoyens de la Mmunicipalité de Saint-François-du-Lac que des inventaires de cours d'eau auront lieu prochainement sur votre territoire. Cette étape est nécessaire pour formuler des recommandations d'aménagements en milieu agricoles qui profiteront à toute la communauté.

Une équipe terrain de 2 personnes circulera à pied aux abords des cours d'eau agricoles et fera l'inventaire d'environ 50 km de cours d'eau. Le projet touche principalement la zone agricole. Les propriétaires visés de terres agricoles recevront dans les prochaines semaines une lettre les informant du projet.

Pour signaler votre intérêt pour le projet ou pour toutes questions le concernant, vous pouvez communiquer avec Yann Bourassa de l'UPA Centre-du-Québec, au (819) 519-5838 poste 157 ou à Sophie Boudreau, coordonnatrice de projet à l'OBV Yamaska, au (450) 956-1164 poste 215.

TEXTE INTÉGRAL

Soulager un coup de soleil

Protéger sa peau reste la meilleure solution pour éviter les coups de soleil. Mais en cas d'oubli, des traitements simples permettent de soulager la douleur (par le Protégez-vous.ca)

1– Refroidissez la peau

Le coup de soleil se traite comme une brûlure. Dès que vous remarquez que vous avez abusé des rayons solaires, appliquez une compresse froide sur la peau.

2– Prenez un analgésique

Pour atténuer la douleur, prendre un analgésique par voie orale, comme l'acétaminophène. S'il y a inflammation, vous pouvez prendre des anti-inflammatoires non stéroïdiens en vente libre. Ces médicaments sont utiles pendant les 24 premières heures.

3– Appliquez de l'aloès

L'application d'aloès, ou aloe vera, permet de soulager l'inflammation causée par les coups de soleil. L'idéal consiste à appliquer le gel d'aloès extrait directement de la plante qui est composée à 99% d'eau.

4– Faites attention aux anesthésiques locaux

Ces produits ne sont efficaces que pendant 15 à 45 minutes. Leurs ingrédients actifs, comme la benzocaïne, peuvent causer une réaction allergique ou une hypersensibilité cutanée. Et, il y a un risque d'absorption du produit à travers la peau.

5- Gardez en tête: mieux vaut prévenir plutôt que guérir!

Les effets du soleil sur la peau apparaissent 10 ou 15 ans après l'exposition et sont irréversibles. Il est donc indispensable de se protéger dès le plus jeune âge. Pour prévenir les abus, appliquez un filtre solaire à large spectre qui protège à la fois contre les UVA et les UVB, et dont l'indice de protection est d'au minimum 30. Évitez également de vous exposer quand les rayons solaires sont les plus forts, soit entre 11h et 16h. Le port du chapeau est donc fortement recommandé!

Bibliothèque municipale

Bonjour,

Je me nomme Cynthia Jobin et je suis celle qui reprend les rênes de la bibliothèque municipale. Je suis dans le domaine littéraire depuis plus de trois ans ainsi que chroniqueuse pour le journal L'annonneur.

Mes idées ont amené un petit vent de fraîcheur au niveau de la peinture, de la décoration et de l'aménagement. D'ailleurs, le coin jeunesse prend de l'expansion et une nouvelle section pour les adolescents fait son apparition.

En plus des nouveautés livresques prévues tout au long de l'année, il y aura des abonnements aux revues pour toutes les tranches d'âges. Avec ces changements, j'espère rejoindre davantage d'individus, transmettre le bonheur de lire et, ainsi, vous donner envie d'y mettre les pieds semaine après semaine. Il me fera un plaisir de vous accueillir, de vous conseiller et d'écouter vos commentaires et suggestions.

N'hésitez surtout pas à amener vos petits. J'espère avoir la chance de les aider à dénicher une lecture qu'ils apprécieront. Ils sont le futur de demain et la lecture est la clé de leur réussite! Je veux une bibliothèque vivante dans laquelle petits et grands sont les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Cynthia Jobin, coordonnatrice

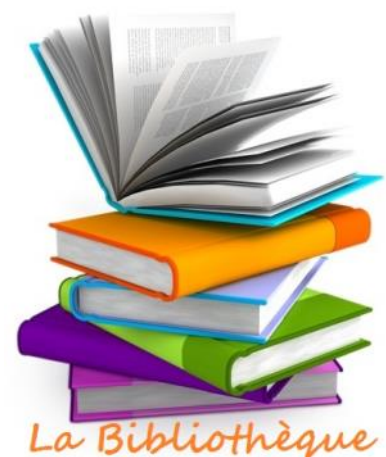
Page facebook: Bibliothèque SaintFrançois-du-Lac

Portail biblionet: <http://saint-francois-du-lac.c4di.qc.ca>

480, rue Notre-Dame (à l'arrière)
Téléphone: 450-568-1130 (répondeur)

Horaire et réouverture à venir.

Vérifier prochainement le facebook de la bibliothèque pour de nouvelles informations.



TEXTE INTÉGRAL

CONSEIL MUNICIPAL 2017-2021



MAIRE

Pascal Théroux : 450.880.0283

Siège #1 : Nathalie Gamelin 450.568.5838

Siège #2 : Jean Duhaime (pro-maire) 450.568.2425

Siège #3 : Yves Plante 450.568.3949

Siège #4 : Daniel Labbé 450.881.2493

Siège #5 : Réjean Gamelin 450.568.2435

Siège #6 : Anny Boisjoli 450.494.0697

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Peggy Péloquin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Hélène Latraverse, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Martine Nadeau, Secrétaire-réceptionniste

Marcel Niquet, Inspecteur municipal

Paul Piché, Journalier

Cynthia Jobin, responsable (bénévole) de la bibliothèque

Bibliothèque: 450.568.1130

Bureau municipal et location de salle: 450.568.2124

Dossier animaux: SPA (Drummondville)

1.855.472.5700

Pensée:

« À quoi sert la lumière du soleil si on a les yeux fermés »

Proverbe arabe